

ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Circulaire à tous les parents d'élèves de l'Ecole élémentaire

Réouverture du secrétariat : Jeudi 25 août de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 16h00

RENTREE DES CLASSES

Le jour de la rentrée est le **Jeudi 1^{er} septembre**.

- A **9H00** pour les classes de **CE1-CE2-CM1-CM2** (Ouverture du portail à 8h 45)
- A **10H00** pour les classes de **CP** (Ouverture du portail à 9h 45)

La cantine fonctionnera dès le 1^{er} septembre.

La rentrée scolaire est un moment important pour tous. Les plus jeunes enfants vont découvrir l'école élémentaire, les plus "vieux" de nouveaux apprentissages, et de nouveaux enseignants

Pour ce premier jour, les parents des classes élémentaires seront autorisés à entrer pour accompagner leurs enfants dans la cour.

- **Pour les enfants de CP et CE1** la liste des classes et des élèves sera affichée dans la cour sur les vitres du couloir de la maternelle. Des marques de couleur au sol identifient le lieu de rendez-vous de chaque classe.
- **Pour les classes de CE2, CM1 et CM2**, la liste des classes et des élèves sera affichée dans la cour sur le mur blanc. L'appel se fait dans la cour près de l'administration du secondaire (mur blanc).

Les élèves, accompagnés des enseignants iront dans les classes.

RAPPEL DE QUELQUES REGLES DE VIE

Le règlement intérieur du primaire est consultable sur le site du lycée.

- Les entrées des élèves de maternelle et d'élémentaire sont distinctes.
- Pour des raisons évidentes d'organisation et de sécurité, le passage des familles entre l'école primaire et le secondaire doit se faire par l'extérieur.

• TEMPS SCOLAIRE

La semaine scolaire se déroule du lundi au vendredi inclus.

- **Les horaires 8H30-11H30 et 13H00-16H00** sauf le **vendredi où la sortie est à 14H30**
- **Le mercredi après-midi est vaqué (sortie des élèves à midi)**

Le matin, le portail est ouvert de 8H20 à 8H30 et seuls peuvent rentrer les élèves.

A la sortie, le portail est ouvert de 15H50 à 16H10. Les parents peuvent entrer dans la cour et rester au-delà de la ligne blanche de façon à laisser l'espace pour la sortie des enfants pour retirer leurs enfants.

Une carte d'accès à l'école sera remise à chaque parent en début d'année scolaire. Elle vous sera **indispensable** pour entrer par les portails de l'élémentaire et maternelle.

• LES RETARDS

Assurez à votre enfant une fréquentation de l'école la plus régulière possible. Veillez à être ponctuels, les retards perturbent la vie de la classe et de vos enfants. Les élèves en retard doivent se rendre au secrétariat de l'école primaire pour retirer un billet de retard indispensable à leur admission en classe et monter seul en classe.

• CIRCULATION DANS L'ECOLE

Pour des raisons de sécurité évidentes et pour éviter toute perturbation de la vie scolaire il est demandé aux parents de ne pas monter dans les classes sauf en cas de rendez-vous fixé au préalable avec l'enseignant. En dehors des horaires d'entrée et de sortie, tout visiteur doit passer par la loge de la conciergerie pour être identifié.

En raison des mesures de sécurité destinées à limiter la circulation d'adultes qui ne sont pas membres du personnel, **aucune autorisation de sortie anticipée ne pourra être accordée durant les horaires de classe**. En cas de demande de sortie anticipée exceptionnelle de votre enfant (voyage, rendez-vous médical...) la sortie devra se faire impérativement en dehors des heures de classe, **soit à 11H30 si l'enfant ne mange pas à la cantine, soit à 12H50 après le repas et avant la reprise des cours**. Cette mesure ne concerne pas :

- Les élèves bénéficiant d'une prise en charge médicale ou paramédicale régulière (rééducation, orthophoniste...) et dont la famille aura complété la demande d'autorisation de sortie régulière
- Les élèves malades dont les parents auront été contactés par le secrétariat ou service de santé du lycée.

• MATERIEL

Pour éviter le poids excessif du cartable, restez vigilant. Il convient de ne pas le surcharger avec des objets et du matériel inutiles. Il est demandé aux élèves de ne pas apporter d'argent. Seuls les ballons en mousse sont autorisés.

• VÊTEMENTS

Eviter certains habits (Les écharpes se « prennent » dans les jeux de cour ou les portes. Les bijoux se perdent et peuvent être dangereux dans les jeux....) Une tenue sportive reste exigée pour les cours de sport.

Il est interdit aux élèves d'apporter de l'argent à l'école.

Etant donnée la quantité très importante de vêtements qui reste dans les locaux et dont les propriétaires ne se préoccupent pas, cycliquement (chaque trimestre) et sans préavis nous remettrons ces habits à des organisations caritatives.

• A LA SORTIE DES CLASSES

Pour une plus grande sécurité des élèves nous demandons instamment aux parents d'être à l'heure aux horaires de sortie des enfants (ouverture du portail à 15H50)

En cas de retard, **merci de prévenir au plus vite au (0039) 02 48 70 05 66**. En cas de retard de la personne en charge de retirer l'enfant à la sortie, l'élève pourra être amené à la garderie. Les parents devront alors s'acquitter d'un ticket.

Pour parler longuement de votre enfant, il est nécessaire de demander un rendez-vous à l'enseignant.

- **MEDICAMENTS ET MALADIES**

Pensez à signaler à l'équipe éducative et au service médical toute particularité de l'enfant (allergie, régime, alimentation...)

L'enseignant n'est pas autorisé à administrer un médicament quel qu'il soit. **Ne jamais confier de médicament à votre enfant.** En aucun cas, un élève ne sera autorisé à détenir un médicament dans ses affaires de classe. En cas de maladie chronique ou de pathologie sévère, les parents doivent le signaler à l'administration. Un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** est mis en place. Toute prise de médicaments régulière (spray, sirop, traitement longue durée...) s'inscrit dans le cadre d'un **PAI** et est justifiée par ordonnance.

Signalez rapidement au directeur les maladies contagieuses. Dans ce cas, l'enfant devra revenir avec un certificat médical de non-contagion. Aucun élève ne sera admis malade à l'école. Si l'enfant n'est pas en mesure de suivre la classe, il ne pourra être accepté.

- **ABSENCES**

Elles doivent être signalées le jour même. Il est **obligatoire** de remettre une justification écrite dans le cahier de liaison aux professeurs après chaque absence.

- **COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES**

Signalez à l'équipe éducative tout changement survenu dans l'année scolaire et pouvant modifier le comportement de l'enfant, (naissance, déménagement, voyage, absence...).

Dès le premier jour, vous aurez des documents à remplir et à nous retourner (inscription à la cantine, à la garderie, au centre aéré...) Tout document devra être complété avec soin et retourné au plus vite à l'enseignant.

Signalez à l'équipe éducative tout changement survenu dans l'année scolaire et pouvant modifier le comportement de l'enfant, (naissance, déménagement, voyage, absence...). Cette liaison est indispensable. De même, signaler au secrétariat du primaire les modifications de vos coordonnées.

Nous vous inviterons à assister à la réunion de rentrée qui aura lieu dans les premières semaines de septembre.

BONNE RENTREE A TOUS

Accueil des enfants en classe à cours multiples ou double niveau

L'école primaire est le premier degré de l'enseignement. Elle est composée de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

L'école primaire est organisée en trois cycles pédagogiques :

		Cycles	section
ECOLE PRIMAIRE	MATERNELLE	CYCLE I cycle des apprentissage premiers	PS : Petite section
			MS : Moyenne section
			GS : Grande section
	ELEMENTAIRE	CYCLE II cycle des apprentissage fondamentaux	CP : Cours préparatoire
			CE1 : Cours élémentaire 1 ^o année
			CE2 : Cours élémentaire 2 ^o année
CM1 : Cours moyen 1 ^o année			
	CYCLE III cycle de consolidation	CM2 : Cours moyen 2 ^o année	
SECONDAIRE	<i>Collège</i>		6^o : cette classe est la première année du collège mais aussi la dernière année du cycle 3.

Une classe à cours multiples, appelée aussi classe à double niveau est une classe constituée d'élèves du même cycle mais de deux sections différentes et qui est confiée à un même enseignant. Il s'agit d'une organisation pédagogique très fréquente dans les écoles françaises, en France ou à l'étranger puisqu'elle représente près du tiers de l'ensemble des classes primaires. Cette organisation se retrouve aussi dans de nombreux pays (Pays-Bas, 53% de classes à niveaux multiples, en Suisse, 23%...).

Depuis plusieurs années au Lycée Stendhal, des classes à double-niveau existent et donnent entière satisfaction aux enfants comme aux enseignants. En septembre, sur les 25 classes de l'école, nous pourrions mettre en place différentes classes de cycle qui correspondent pleinement à la finalité de l'école : 4 classes PS/MS, une classe MS/GS, une classe CP/CE1 et une classe de CM1/CM2. Il est donc possible que votre enfant y soit.

La constitution de ces classes à effectifs réduits est décidée par l'équipe enseignante en mettant l'intérêt des enfants au centre de la réflexion pédagogique. Ces classes sont confiées à des enseignants expérimentés qui organisent le fonctionnement quotidien pour que chaque élève accède à l'enseignement et aux programmes qui lui correspondent. Ceci explique souvent le véritable succès de ces classes multi-âges. Aucune classe, même les classes à niveau unique, n'a les élèves à niveau de compétences égal et à un degré d'avancement identique dans les apprentissages. Les classes à double-niveau rendent visibles un fonctionnement quotidien de toute classe (plan de travail individualisé, regroupements ponctuels par niveau, décroisement, travail en demi-groupe, échanges de services...) . Ces modalités pédagogiques s'adaptent parfaitement au besoin de faire vivre la classe à la fois comme un groupe unique et comme deux niveaux bien distincts. Elles permettent d'atteindre l'objectif de considérer les élèves dans leurs différences.

Si votre enfant est en classe à double niveau à la rentrée, l'organisation et la gestion des deux groupes vous seront exposées en septembre lors de la réunion de classe de la rentrée.